

Conseil local FCPE du collège André Malraux

Rapport d'activités de l'année 2024-2025

Octobre 2025

1. Notre association

1.1 Objectifs de l'association

Les objectifs du CLAM (Conseil Local André Malraux) sont de :

- représenter les parents d'élève du collège André Malraux dans les différentes instances de fonctionnement de l'établissement ;
- défendre la gratuité de l'éducation, l'équité, l'égalité, la mixité, la laïcité, l'inclusion, la co-éducation ;
- accompagner les parents en difficulté dans leur rapport avec le collège ;
- proposer des événements à destination des parents en rapport avec la scolarité de leurs enfants ou la parentalité.

Notre association est affiliée à la FCPE et défend donc ses valeurs. Les conseils locaux FCPE de la Haute-Garonne sont fédérés au sein du Conseil Départemental des Parents d'Élèves de Haute-Garonne (CDPE) que l'on appelle aussi la FCPE31. La FCPE31 est un lieu d'échange où nous pouvons porter notre voix dans les instances de l'Éducation Nationale supérieures à notre collège. Elle forme les parents aux différents rôles qu'ils peuvent être amenés à jouer au sein du collège. Il nous soutient et nous conseille dans nos actions. Nous y apportons aussi notre point de vue et notre aide dès que l'on peut.

1.2. Composition du bureau

Cette année le bureau était composé de Stéphanie Santoul (présidente), Clémence Devailly (présidente adjointe), Céline Parzani (trésorière), Fifamè Koudogbo (trésorière adjointe), Estelle Saez (secrétaire) et Maïté Aujoulat (secrétaire adjointe)

1.3. Adhésions

Le CLAM compte actuellement 96 adhérents pour l'instant pour l'année 2025-26. De nouvelles adhésions sont attendues. Le nombre est similaire à l'année dernière et un peu moindre aux nombres d'adhésions des années précédentes (123 et 137 en 2022-23 et 2023-24). Ce nombre d'adhérents est maintenu élevé grâce à l'organisation de la Bourse aux Fournitures, service réservé aux adhérents FCPE. Le CLAM comptait 57 adhérents en 2019-20 avant que la BAF soit mise en place.

1.4. Fonctionnement de l'association

1.4.1 les réunions

Nous tenons à prendre les décisions et décider des sujets prioritaires à porter en CA de façon la plus collective possible. Pour cela, nous nous réunissons tous les 1^{er} lundi de chaque mois. Cette année, nous avons tenu 10 réunions mensuelles dont la majorité s'est tenue en présentiel. Quelques réunions supplémentaires ont été organisées en visio pour préparer certains CA. Un compte-rendu a été rédigé et diffusé à l'ensemble des adhérents à l'issue de la plupart des réunions. Ces comptes rendus sont archivés sur le drive du CLAM et consultables sur demande.

1.4.2 les moyens de communication

Nous communiquons par e-mail et par téléphone.

Nous utilisons les moyens suivants :

- Un site web <http://fcpecollegemalraux.fr>
- Une boîte aux lettres électronique pour nous contacter : contact@fcpecollegemalraux.fr
- Des listes de diffusion d'information et/ou de discussion :
 - Clam <année>@fcpecollegemalraux.fr : pour tous les adhérents (liste modérée) ;
 - bureau@fcpecollegemalraux.fr : pour les membres du bureau (non modérée) ;
 - elus_ca@fcpecollegemalraux.fr : pour les membres du CLAM élus au CA et siégeant aux commissions (non modérée) ;
 - delegues <année>@fcpecollegemalraux.fr: pour les délégués de classe (non modérée) ;
 - parents-<classe>@fcpecollegemalraux.fr : liste permettant au délégué d'écrire aux parents de la classe dont il est le représentant (modérée).

Nous disposons d'un groupe de discussion Whatsapp auquel participent les membres les plus actifs du CLAM (30 personnes environ), d'un groupe Whatsapp des élus au CA pour les discussions spécifiques à la préparation des CA et un groupe Whatsapp du bureau du CLAM.

1.4.3 Notre participation et contribution à la FCPE31

Notre contribution consiste à faire la promotion de plusieurs actions mises en place par la FCPE (webinaires, formations, Course d'orientation, etc.) auprès de nos adhérents.

L'an dernier certains membres de l'association ont participé à des 'formations' organisées par la FCPE31 pour mieux appréhender leurs nouveaux rôles : Qu'est-ce qu'être parent élu au conseil d'administration ? procédures disciplinaires, délégués de parents, et orientation.

2. Notre rôle de représentation des parents au collège

2.1 La rentrée scolaire et les élections 2024-2025

La rentrée scolaire est un moment privilégié pour rencontrer les parents : nous avons animé un atelier pour présenter le rôle des parents d'élèves lors de l'accueil de rentrée des parents d'élèves de 6^{ème}. La bourse aux fournitures nous a aussi permis de rencontrer des parents, lors de la distribution des fournitures au collège les 27 et 28 août 2024.

Nous avons présenté une liste de 14 parents pour les élections au Conseil d'Administration du collège. Nous avons participé à la mise sous pli, au scrutin et au dépouillement.

Résultats des élections

Nombre d'inscrits	1018	
Nombre de votants	293	28,8% de participation

Bulletins blancs ou nuls	21	
Bulletins exprimés	272	
Indépendants	103	38%
FCPE	169	62%

Rappel : le scrutin est plurinominal au plus fort reste :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Scrutin_proportionnel_plurinominal

Le taux de participation a été légèrement inférieur à celui de l'année précédente (32%). Notre score a été en très légère hausse par rapport à l'année précédente (59%) mais nous avons conservé le même nombre de sièges : 4 sièges sur 7 au CA, 1 (sur 2) à la commission éducative, et 2 (sur 3) au conseil de discipline.

Nous avons proposé 2 représentants (+ 2 suppléants) au CESCE, 1 (+1 suppléante) à la commission Hygiène et sécurité, 2 à la commission voyages, 1 (+1 suppléant) au CVC, 1 (+1 suppléant) à la commission restauration et 1 (+1 suppléant) au Fonds social.

2.2 Notre mandat d'élus

Nous avons participé à tous les CA et nous sommes rendus disponibles pour toutes les commissions pour lesquelles nous avons été convoqués (conseils de discipline, commissions éducatives, fonds social). En l'absence de rendez-vous réguliers proposés par la direction du collège, nous avons privilégié la communication par mail.

Nous avons réussi à mobiliser des parents délégués de classe dans quasiment toutes les classes (26 classes/30) grâce à notre réseau de parents adhérents et l'implication de parents dans d'autres classes que celle de leur enfant. A titre de comparaison, les « parents indépendants » n'ont proposé des parents délégués que dans 9 classes. Nous peinons néanmoins à impliquer les parents de SEGPA et ULIS (4 classes), malgré notre implication pour accompagner les parents de ces classes.

Nous nous sommes organisés pour que les parents délégués sourds soient systématiquement accompagnés par un parent entendant pendant les conseils de classe pour assurer la prise de notes et faciliter la rédaction du compte-rendu.

Nous continuons à penser que la semestrialisation des conseils de classe (avec un premier conseil tardif fin janvier et un second conseil fin juin) n'encourage pas les parents à s'impliquer.

Nous avons également accompagné quelques parents de façon individuelle qui avaient des difficultés dans leur relation avec le collège.

3. Les temps forts de l'année 2024-25

3.1 Vigilance sur les absences de professeurs

L'année a été marquée par des absences non remplacées particulièrement longues. Nous nous sommes tout particulièrement mobilisés pour obtenir le remplacement de deux postes :

- un poste de remplaçant de professeur des écoles pour la SEGPA ; pour mémoire, les élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} SEGPA ont manqué respectivement 9h, 3, 6h30 et 3h30 de cours par semaine pendant les 4 premiers mois de l'année, conséquence du non remplacement du congé maternité de Mme Drouet.
- un poste de professeur de français non affecté à la rentrée. Cette absence est une conséquence de la mise en place des groupes de « besoin » (un des points critiques de la réforme du choc des savoirs contre laquelle nous nous étions fortement mobilisés l'année précédente). Cette absence a créé une véritable égalité entre les élèves selon le groupe dans lequel ils étaient. Nous nous sommes mobilisés auprès du rectorat et à plusieurs reprises auprès des professeurs du collège pour leur demander un mode d'organisation qui permette à tous les élèves d'avoir cours.

3.2 Dysfonctionnements dans les équipes de direction et éducatives du collège

Le collège a connu des difficultés importantes durant les derniers mois de l'année : absences prolongées et nombreuses dans l'équipe de direction, climat scolaire dégradé, absence de projet d'établissement... De nombreux parents se sont inquiétés de cette situation. Nous avons régulièrement alerté le rectorat pour rendre compte de ses témoignages, pour soutenir les enseignants et personnels administratifs et s'assurer de meilleures conditions pour la rentrée 2025-26.

A noter que la gestion du collège a été compliquée par un contexte financier très critique, expliquant notamment l'annulation de certains projets et sorties mis en œuvre par les professeurs.

3.3 Communication dégradée avec la direction du collège

L'année a été marquée par des difficultés de communication avec la direction du collège. En dehors des commissions où la présence des parents est statutaire, nous regrettons le peu de place qui nous a été accordée cette année pour participer à la vie de l'établissement, malgré nos propositions pour accompagner le collège à plusieurs reprises (organisation du forum des métiers, programme PHaRe, etc).

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises pour demander plus de transparence et de communication envers les familles. En effet, un certain nombre d'évènements se sont produits à l'intérieur ou à l'extérieur du collège, sans que le collège ne rétablisse la vérité et ne rassure les familles, créant ainsi un climat d'insécurité et une défiance de certaines familles vis-à-vis de l'établissement.

3.4 Organisation de la bourse aux fournitures

Malgré ce contexte, nous avons renouvelé l'organisation de la Bourse Aux Fournitures solidaire de la FCPE31 pour la 6^{ème} année consécutive. Grâce à une équipe dynamique et motivée, cette opération est une réussite malgré un contexte difficile au collège : 119 commandes dont 8 commandes de kits de fournitures distribués à des familles en difficulté grâce aux dons des familles et la contribution de la FCPE.

3.5 Opération PezTonSac

Suite à des inquiétudes de plusieurs parents, nous avons évalué le poids des sacs des élèves en demandant aux familles volontaires de vérifier avec leur enfant le contenu de

leur sac de cours, de le peser tous les jours pendant une semaine, de noter le nombre de manuels qu'il contenait et de nous transmettre les résultats. Sur la base des 32 participations soit 159 poids de sac, le poids moyen d'un sac d'un collégien était de 5,2 kg sur les jours de la semaine autres que le mercredi.

D'après les recommandations en matière de santé publique, il serait raisonnable de limiter le poids du sac à dos à moins de 15% de la masse corporelle de l'élève. Nous avons calculé que 56% et 25% des sacs à dos des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} dépassent ce seuil et estimé qu'il faudrait en 6^{ème} diminuer le poids d'un sac à dos d'environ 1,5 kg.

Nous avons évalué le poids individuel de chaque type de fournitures pour identifier des fournitures qui pourraient permettre d'atteindre cet objectif.

Nous avons transmis les résultats de cette évaluation lors d'un CA en suggérant des solutions comme ne pas faire transporter les manuels ou passer aux cahiers petits formats. Ces solutions ne sont, pour la communauté éducative, pas applicables.

3.6 Continuité des actions

Nous avons veillé, en interrogeant régulièrement les services compétents, à ce que les sujets que nous défendons depuis plusieurs années continuent à être suivis :

- construction de toilettes supplémentaires (prévue normalement lors de l'été 2024)
- organisation de sorties scolaires (même locales) qui bénéficient à l'ensemble des élèves (d'une même cohorte)
- respect des bilans à mi-parcours pour compenser les conséquences de la semestrialisation